

**RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION  
FRANÇAISES**

Basse-Terre, le 6 Mars 1951

Monsieur S.R. MORSE  
R 3 Bradford

MASS

U.S.A.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre honorée du 16 Février et vous prie d'accepter mes sincères remerciements pour les renseignements que vous avez bien voulu nous communiquer.

La fréquence de notre émetteur était effectivement de 636 Kcs,2 mais elle a été ramenée à 650 Kcs depuis le 28 Février- La puissance est de 1 Kilowatt (un)- Nos heures d'émission sont de 12 H 15 à 13 H 45 et de 18 H 45 à 21 h- heure locale soit 16 H 15 à 17 H 45 et 22 h 45 à 1 H du matin G.M.T.

Nous pensons d'ici peu de temps fonctionner en même temps sur 40 m 29, 150 watts.

Il n'y a qu'un seul poste de Radio-diffusion en Guadeloupe.

Bien cordialement à vous,

LE CHEF de CENTRE  
de Basse-Terre

*B. J. A.*

PAGES II.

Adresse : Hôtel Royal

Basse-Terre

(Guadeloupe)